

# Le p'tit journal n°32

*Votre nouveau conseil municipal se met progressivement en place : nomination des commissions et désignation de ses représentants à la communauté de communes ainsi que dans les syndicats intercommunaux, adoption du budget.*

*En continuité, un nouveau permis de construire pour la création du transformateur rue des Vignes, palliant aux insuffisances électriques, va être déposé. Le projet de désenclavement de la voie de la cité Bel Air sera prochainement présenté. Un nouvel enrobé dans la cour d'école et un début d'élargissement de la route de Monchy, coté départementale, seront réalisés en juillet.*

*L'action sociale va se diversifier avec la mise en place du nouveau CCAS pour mieux répondre à vos attentes. Une réunion avec les présidents des associations vignemontoises devrait permettre d'ébaucher une analyse des besoins, base de ses futures actions.*

*Un riverain de la rue du Puits Rozier remercie vivement l'employé communal et deux de vos élus, Mrs Hélin et Boulard, pour leur réactivité à résoudre son problème.*

*Enfin, les beaux jours se profilant, je propose aux multiples « mains vertes » disponibles de s'exprimer sur le thème d'une amélioration du fleurissement de notre village.*

*Le maire*

## Compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2008

Mrs Serge Greugny, Didier Hélin et Jean Cumin ont été élus respectivement maire, 1<sup>er</sup> adjoint et 2<sup>ème</sup> adjoint.

## Compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2008

Présents : tous les élus

### Délibération fixant les montants des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de l'indemnité du Maire au taux de 17 % de l'indice 1015 et le montant de l'indemnité de chacun des 2 adjoints à 6,6 % de l'indice 1015.

Cette décision est valable pour la durée du mandat.

### Nomination des commissions et désignation de ses représentants

Commission	Titulaires	Suppléants
Travaux, Finances, Fêtes et Cérémonies, Impôts Directs (C.C.I.D)	Tous élus	
Communication	N. Kulaj et V. Caré, S. Greugny, D. Hélin et P. Boulard.	
Jeunes	V. Caré, D. Hélin, JM. Lebelle et T. Poret	
CCAS	V. Caré et N. Kulaj, P. Boulard, J. Cumin, S. Greugny, D. Hélin et JM. Lebelle	
Urbanisme	P. Boulard, J. Cumin, S. Greugny, D. Hélin, B. Lefèvre et E. Senez	
Appel d'Offres	J. Cumin, S. Greugny, D. Hélin et E. Senez	
SIVOM de Ressons-sur-Matz	V. Caré et P. Boulard	S. Greugny et T. Poret
Syndicat Inter Regroupement Scolaire (SIRS)	V. Caré et N. Kulaj, S. Greugny	D. Hélin
SIVOM de Margny-sur-Matz	T. Poret, JL. Poulain, E. Senez	P. Boulard
Communauté de Communes	S. Greugny et J. Cumin	D. Hélin et T. Poret

## Compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2008

Présents : tous les élus

### Vote du compte administratif et de gestion 2007

Le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations financières réalisées sur un exercice comptable donné, vu de la Mairie. Le pendant, vu de la Trésorerie, s'appelle le compte de gestion. Ces deux comptes doivent parfaitement concorder.

L'exercice 2007 est en déficit de 47 447,16€, justifié principalement par la réalisation et le paiement des travaux de voirie et d'enfouissement de la rue du Chemin Vert, les subventions ne nous parvenant qu'en 2008.

Intégrant l'excédent de l'exercice précédent, le résultat de clôture de 2007 présente alors un excédent global de 148 884,29€.

Les deux comptes sont approuvés à l'unanimité.

### Vote des 4 taxes

Le conseil municipal décide d'augmenter à l'unanimité les taux de 2%, soit un produit fiscal attendu en hausse de 1727€, pour un total de 87871€.

Le taux 2008 de la taxe d'habitation sera donc de 9,34%, celui du foncier bâti de 20,16%, celui du foncier non bâti de 71,98% et celui de la taxe professionnelle de 7,02%.

Un quart de ce produit fiscal supplémentaire servira à approvisionner la participation communale aux frais de raccordement à l'assainissement collectif.

### Vote du budget primitif 2008

Le montant des subventions aux associations est reconduit, à savoir : 100€ pour les écoles et les anciens combattants, 200€ pour le club des Vignes et les Dames de cœur, 350€ pour le tir à l'arc et 650€ pour le tennis de table. Le CCAS voit sa dotation passer à 1000€ et va de nouveau gérer les colis de fin d'année. Une étude lui sera demandée afin de ramener l'âge d'obtention à 65 ans.

Le budget primitif 2008 est voté à l'unanimité.

Un prochain listage des travaux potentiels, puis leur coût et enfin leur priorité permettront de fixer les grands axes des 6 prochaines années.

### Restitution réunion Sivom du 03/04/2008

Mr Mallet (Marquéglise) est reconduit dans ses fonctions de président, épaulé par Mrs Leblanc (Margny sur Matz) et Poulain (Vignemont) élus vice-présidents.

Chaque commune sera représentée dans les 3 commissions : appel d'offres, eau potable et assainissement.

Le subventionnement de la sécurisation des sites (puits, réservoirs, ...) sera limité. Il ne pourra donc être réalisé en une seule opération. La prise en charge des coûts de fonctionnement de ces installations sera intégrée dans le prochain contrat d'affermage.

Les négociations sont toujours en cours pour un raccordement sur la station d'épuration de Ressons sur Matz. La Sémoise a actualisé les besoins des 6 communes, afin d'affiner un coût au m<sup>3</sup>.

# CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) comprenant 14 membres a été mis en place le 14 avril 2008. Mr Jean-Louis Poulain a été élu vice-président.

Ses attributions sont multiples :

- ✓ Action sociale générale : Améliorer l'accueil des demandeurs d'aide sociale
- ✓ Action spécifique : Mettre en place des actions en direction des adolescents
- ✓ Prévention : Organiser des informations sur la drogue, etc ...
- ✓ Développement local : Fixer des modes de collaboration avec les organismes d'insertion sociale et professionnelle

Quel que soit son âge, toute personne qui rencontre, dans la vie quotidienne, un problème d'ordre administratif (lettres à formuler, renseignements à prendre auprès d'organismes divers, de conseils, etc ...) pourra nous consulter et l'exposer.

Pour ce faire, une permanence se tiendra en Mairie, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois, de 11h à 12h et ce, **à compter du 3 mai 2008**. La confidentialité vous sera assurée.

En dehors de ces permanences, vous pourrez contacter la Mairie au 03 44 42 52 67 qui transmettra au CCAS.

Les Membres du Bureau sont :

Mr & Mme Greugny  
Mr & Mme Hélin  
Mr & Mme Poulain  
Mr & Mme Baudoin Joël  
Mr Boulard  
Mr Cumin  
Mr Lebelle  
Mme Bibaut Martine  
Mme Caré Véronique  
Mme Kulaj

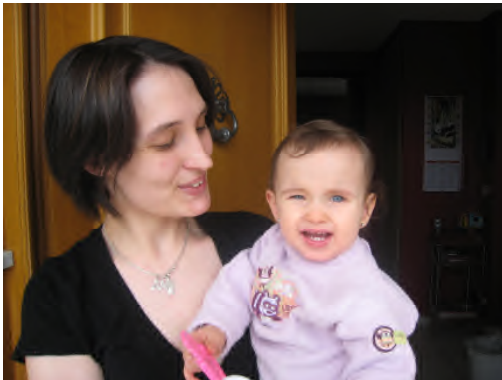
Cordialement :

Les Membres du CCAS.

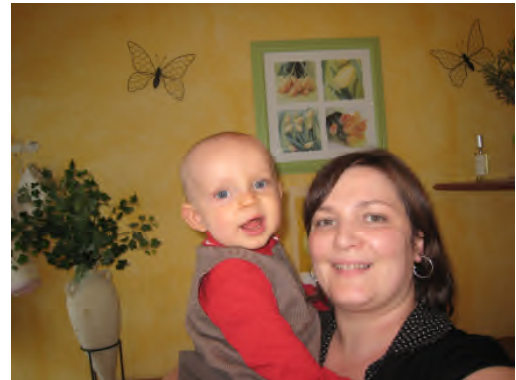
# Brèves

Etat civil (depuis le p'tit journal n°30):

✓ Naissances :



Maylis BRUGUET née le 7 mars 2007



Théo TICOU né le 26 juin 2007



Louis SCKITTEKATTE né le 27 juin 2007



Nathan GRIMAL né le 18 mars 2008

✓ Mariages :

- de Fabrice GUEDRAS et Christelle BOURSE le 30 juin 2007
- de Frédéric GLEIZE et Murielle WARIN le 07 juillet 2007
- de Maxence DECAMBRAY et Julie LEBECQ le 08 septembre 2007
- de Hervé HARLE et Anne AMORY le 08 septembre 2007
- de Patrice SIMARD et Sylviane DEMAY le 19 janvier 2008

✓ Décès :

- de Mme Jacqueline LEBELLE née GAVREL le 12 août 2007 à Creil (Oise)

Cérémonie du 8 mai :

Rassemblement à la mairie à 10h30  
Dépôt de gerbe  
Visite au cimetière militaire  
Vin d'honneur à la salle des fêtes

Kermesse des écoles à Margny sur Matz le 7 juin 2008 à partir de 14h

## Vie pratique :

- Horaires du secrétariat de mairie :  
ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h à 12h,  
accueil téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 13h.  
Permanence des élus le samedi matin de 11h à 12h.
- Location de la salle des fêtes : votre interlocuteur est Mr Didier Hélin qui en a la gestion.

	Vignemont	Extérieur
Location une journée	77€	138€
Location week-end	122€	200€
Vin d'honneur	45€	77€
Location vaisselle (forfait)	30€	
Location tables	0,75€	
Location chaises	0,40€	
Casse (la pièce)	1,50€	

- Prochains ramassages des encombrants : jeudi 5 juin, 7 août, 9 octobre et 4 décembre 2008. Les déchets sont à sortir **la veille au soir** du jour de ramassage.
- Certificat de non-gage : Téléc@rtegrise est un téléservice mis en place par le ministère de l'intérieur pour vous permettre d'obtenir gratuitement un certificat de non-gage de votre véhicule, sans avoir à vous déplacer en préfecture ([http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_votre\\_service/vos\\_demarches/vehicules/telec\\_arteprise\\_particuliers](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/vehicules/telec_arteprise_particuliers) )
- Consultation et impression A4 du plan cadastral gratuitement, chez vous (<http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do> ).
- Le bruit (rappel) :  
Sont considérés comme bruits de voisinage liés au comportement les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple :
  - des cris d'animaux et principalement les aboiements
  - des appareils de diffusion du son et de la musique
  - des outils de bricolage et de jardinage
  - des appareils électroménagers
  - des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés (ex :mobylettes, motos, quads)

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30**
- **les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h**

(extrait de l'arrêté préfectoral du 15/11/1999 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise)



« Souvenir, souvenir... »  
**Eh oui, rappelez-vous il y a 2 ans  
 l'équipe 1 avait gagné sa place en D2...**  
**(dans le prochain bulletin, nous espérons  
 vous montrer d'autres photos de victoires...)**

#### **◆ Championnats par équipe :**

Les résultats de la 2<sup>ème</sup> phase sont satisfaisants pour les 3 équipes seniors engagées en championnats :

◆ La D2 est pour l'instant 3<sup>ème</sup> /8, mais elle peut encore croire à la montée « grâce » à la victoire de Lamorlaye sur Goincourt (contre qui Vignemont avait perdu 8 à 12).

Le match de la montée se jouera à Lamorlaye le dimanche 4 mai.

◆ La D3 est pour l'instant 1<sup>ère</sup> de sa poule et jouera le match de la montée le samedi 3 mai également à Lamorlaye.

◆ La D5 est aussi 1<sup>ère</sup> de poule pour l'instant et le match décisif se jouera le samedi 26 avril contre Wavignies Breteuil.

Concernant les équipes jeunes, l'équipe des « 9-12ans » se maintient en D2 et les 2 équipes des « 12-16 ans » se maintiennent en D4.

#### **Prochains matchs à domicile:**

- ◆ Le samedi 26 avril : la D5 recevra Wavignies Breteuil
- ◆ Le dimanche 27 avril : la D2 recevra Beauvais Marissel TT

**Venez nombreux les encourager.**

**(Début des rencontres le samedi à 20h et le dimanche à 9h)**

#### **◆ Critériums fédéraux:**

Lors du 4<sup>ème</sup> et dernier tour des championnats individuels, Benjamin BOCQUET termine 5<sup>ème</sup> de D3 chez les seniors. Puis, Clément CARE finit 4<sup>ème</sup> de D1 (catégorie benjamins); et Alexandre CARE termine 4<sup>ème</sup> de D1 (catégorie cadets). Quant à Laure GREUGNY, elle finit 1<sup>ère</sup> de Départementale Cadettes.

#### **◆ Evénements:**

◆ Plusieurs membres du club vont participer à un tournoi organisé par l'entente pongiste de Saintines le dimanche 11 mai...

◆ Championnats de l'Oise : ils auront lieu le 27 mai 2008 à Gouvieux, plusieurs joueurs du club pourraient y être qualifiés...

◆ Des rencontres amicales entre les membres du club des différentes équipes seniors vont être organisées une fois les championnats par équipe terminés...